

Division des élèves et de l'action éducative

DEAE 2

Affaire suivie par : Ali EL AMAMI

Bureau de la vie scolaire

Tél : 04.93.72.63.34

Mél : elections.parents06@ac-nice.fr

53, Avenue Cap de Croix
06 181 Nice Cedex 2

Nice, le 22 août 2024

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes
à

mesdames les directrices et messieurs les directeurs des
écoles publiques des Alpes-Maritimes
s /c de mesdames les inspectrices et messieurs les
Inspecteurs chargés de circonscription du premier degré

Objet : Organisation de la remontée des résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil
d'école pour l'année scolaire 2024-2025

Références :

- Article R. 411-12 du code de l'éducation
- Arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école modifié par l'arrêté du 2 juillet 2024
- Arrêté du 2 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école
- Circulaire n° 2000-082 du 9 juin 2000 modifiée relative aux modalités d'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école
- Note de service du 24 juin 2024 relative aux élections des représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des EPLE - année 2024-2025 (BO n°27 du 4 juillet 2024)
- Articles L.111-8 et D.111-10 du code de l'éducation

Les élections des représentants des parents d'élèves impliquent une forte mobilisation de tous les acteurs chargés de leur organisation, tant au niveau des directeurs d'école que des services académiques. En application de la réglementation, il vous appartient d'organiser les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école selon les modalités que vous fixez après consultation du conseil d'école. Vous devez également veiller au bon déroulement des élections. À ce titre, il vous incombe, notamment :

- Avant l'ouverture du scrutin
 - d'assurer la communication relative aux élections (modalités de vote, calendrier des opérations de vote, affichage de la liste électorale et des listes de candidats, affiches sur la localisation de l'espace de vote, *etc.*) ;
 - de procéder à l'envoi (voie postale) ou à la remise du matériel de vote aux parents d'élèves (par l'intermédiaire de leur enfant) ;
 - de veiller au bon déroulement de la campagne électorale ;
 - de préparer l'espace de vote et d'en définir les règles d'accès (organisation matérielle de l'espace de vote, amplitude d'ouverture du bureau de vote).
- Pendant le scrutin
 - de veiller au respect de la confidentialité de l'espace de vote.
- Après le scrutin
 - de procéder à la saisie des résultats des élections dans l'application ECECA ;
 - de proclamer les résultats ;
 - d'afficher le procès-verbal des résultats de l'élection dans l'école.

Point d'attention

Le vote par voie électronique

La possibilité de recourir au vote par voie électronique pour l'élection des représentants des parents d'élèves est effective depuis la rentrée scolaire 2022 (article 5 de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021). Ses modalités ont été précisées par l'arrêté du 2 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école dont la [version consolidée peut être consultée sur Légifrance](#).

Dans le cadre de sa mise en œuvre pour l'élection des représentants des parents d'élèves, il vous appartient, en lien avec la collectivité de rattachement, de faire appel à un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique. Le [site de l'union des groupements d'achats publics \(UGAP\)](#) propose des solutions de vote par voie électronique sélectionnées et référencées auxquelles il est possible de recourir sans conclure de marché.

Pour mémoire, en cas de pluralité des modalités de vote, le vote par voie électronique doit obligatoirement être clôturé avant l'ouverture du vote à l'urne. De même, le recensement des votes par correspondance a lieu après la clôture du vote électronique et les enveloppes des électeurs ayant participé au vote électronique ne sont pas ouvertes car seul le vote électronique est pris en compte.

1. Calendrier des opérations électorales

• Dates du scrutin

Pour l'année scolaire 2024-2025, les élections se tiendront le vendredi 11 octobre 2024 ou le samedi 12 octobre 2024.

• Période de saisie des résultats dans l'application ECECA

Du vendredi 11 octobre 2024 au lundi 14 octobre 2024 inclus : à l'issue du dépouillement, la directrice ou le directeur d'école saisit les résultats du vote dans l'application nationale ECECA qui permet

- de calculer automatiquement la répartition des sièges,
- d'éditer le **procès-verbal** qui doit être signé par le président et les membres du bureau de vote et affiché immédiatement dans un lieu facilement accessible au public. **La partie « candidats proclamés élus » doit être complétée manuellement.**
- de transmettre automatiquement les résultats à la DSDEN et au rectorat (aucun PV ne doit être envoyé),
- de consulter et exporter l'intégralité des résultats une fois validés.

ECECA doit être renseigné y compris en cas de carence de candidat et de tirage au sort.

Je vous invite à effectuer un test de connexion à l'application dès réception de la présente note. En effet, la saisie des résultats du vote doit obligatoirement avoir lieu du vendredi 11 au lundi 14 octobre 2024 inclus. Aucune modification ou saisie n'est possible après cette date (calendrier national).

1. Informations pratiques

• Connexion à l'application

La connexion à l'application se fait, comme les années précédentes, *via* le portail applicatif ESTEREL/ARENA. L'application se trouve dans la rubrique « enquêtes et pilotage ».

• Assistance

Pour toute question d'ordre technique et de connexion à ECECA, l'assistance sera saisie par ESTEREL/VERDON.

Pour toute question d'ordre juridique vous pourrez envoyer votre message à elections.parents06@ac-nice.fr

- **Documentation**

Vous trouverez le **guide relatif l'organisation des élections** des représentants des parents d'élèves ainsi que le document de synthèse rappelant notamment les modalités de diffusion des documents et les règles d'exercice de la propagande électorale sur [EDUSCOL](#) et le **guide ECECA** du directeur d'école dans la rubrique documentation de l'application.

J'attire particulièrement votre attention sur le fait que l'Education Nationale doit favoriser la forte participation des parents aux élections, gage de leur bonne implication tout au long de l'année et du développement de l'égalité des chances.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à la mise en œuvre de ces dispositions.








SIGNÉ

Laurent LE MERCIER

PJ :

- Annexe 1 : Déclaration de candidatures
- Annexe 2 : Liste de candidatures
- Annexe 3 : Note à l'attention des parents
- Annexe 4 : Le médiateur académique
- Lettre de l'IA-DASEN aux parents
- Guide relatif à l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves (téléchargeable sur Eduscol – Edition 2024)
- Calendrier indicatif des élections
- Document de synthèse rappelant notamment les modalités de diffusion des documents et les règles d'exercice de la propagande électorale
- Guide du directeur d'école et modèles de PV (téléchargeables dans l'application ECECA – dernière version)
- Annexe relative à la saisie dans ECECA

Les actions

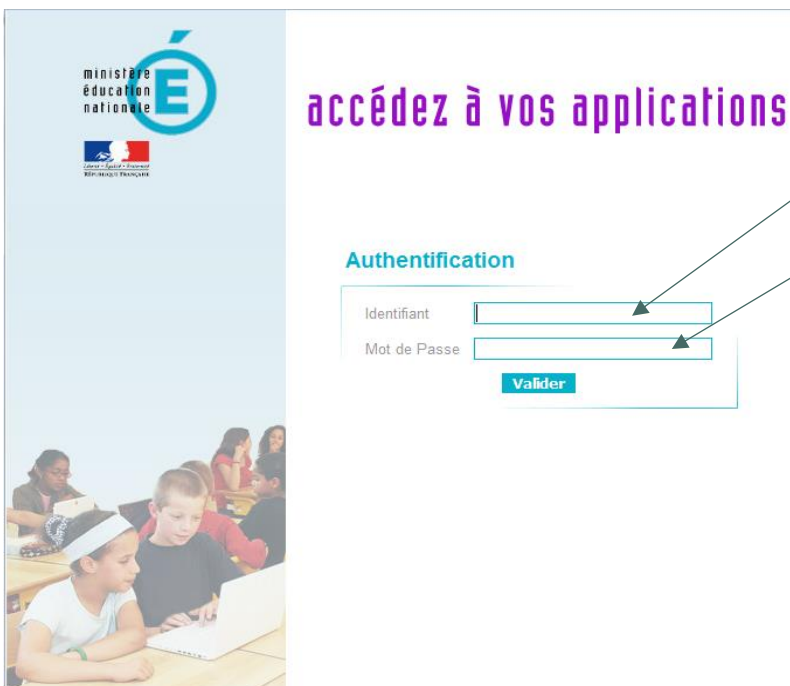
Bouton ou pictogramme	Accès à la fonctionnalité
Bouton 	Saisir ou modifier les résultats
Bouton 	Consultation des résultats
Bouton 	Validation des résultats
Pictogramme 	Déficit de candidat
Pictogramme 	Carence de candidat
Bouton 	Envoi de courriels de relance
Bouton 	Suppression d'une liste de candidats

TABLEAUX DE BORD : DIRECTEUR D'ÉCOLE - CHEF D'ÉTABLISSEMENT

La saisie des résultats des élections est effectuée par le directeur d'école pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et par le chef d'établissement pour l'élection des représentants des parents d'élèves et l'élection des représentants des personnels au conseil d'administration.

Connexion à l'application

L'utilisateur accède à l'application via le portail ESTEREL ou ARENA puis saisit son identifiant et son mot de passe.



➔ Sélectionner le menu « *Enquêtes et pilotage* » puis cliquer sur le lien « *Saisie résultats élections CE-CA* » pour accéder à l'application.



ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue Mme Aaaaaa BBBBBB

Gérer mes favoris

Déconnexion

Dernière connexion le XX/XX/2015 à 15:10

Résultats des élections CE-CA
Saisie résultats élections CE-CA

© MEN 2010 - Contact v.1.1.1 - 18/09/2014

Une fois connecté, l'utilisateur est dirigé vers le tableau de bord correspondant à son profil.

Les tableaux de bord par profil d'utilisateur

Profil directeur d'école – Tableau de bord d'accueil

➔ Calendrier des différentes opérations.

ECECA

Élections Conseil d'École et Conseil d'Administration

Tableau de bord >> Écoles ou Établissements

Rappel des dates de la campagne par type d'élection :

Parents : Saisie du 07/10/2022 au 10/10/2022 inclus - Saisie du tirage au sort jusqu'au 15/10/2022 inclus - Validation du 11/10/2022 au 21/10/2022 inclus

Tableau de bord Écoles ou Établissements

0330310H - JOLIOT-CURIE

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2022-2023	🔔 La saisie n'a pas encore été effectuée.	✎

A partir de son tableau de bord, le directeur d'école clique sur le pictogramme ✎ pour accéder au formulaire de saisie.

Tableau de bord d'accueil - Profil DE - Tirage au sort en attente en cas de déficit de candidats

Alerte « déficit de candidats », un tirage au sort est nécessaire pour attribuer les sièges non pourvus.

ECECA

Élections Conseil d'École et Conseil d'Administration

Tableau de bord >> Écoles ou Établissements

Rappel des dates de la campagne par type d'élection :

Parents : Saisie du 07/10/2022 au 10/10/2022 inclus - Saisie du tirage au sort jusqu'au 15/10/2022 inclus - Validation du 11/10/2022 au 21/10/2022 inclus

Tableau de bord Écoles ou Établissements

0333007P - JEAN JAURES

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2022-2023	🕒 Transmis à DSDEN / RECTORAT pour validation.	🔍 ✎ 🗑️

Profil chef d'établissement – sans établissements EREA-ERPD dans son périmètre – Tableau de bord d'accueil

➡ Calendrier des opérations par type d'élection

Menu | Contenu | Pied de page



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Éducol
- Contact
- ASS et ATE
- PEE
- Parents d'élèves
- Déconnexion

ECECA
Élections Conseil d'École et Conseil d'Administration

Tableau de bord >> Écoles ou Établissements

Rappel des dates de la campagne par type d'élection :

Parents : saisie du 15/10/2021 au 23/10/2021 inclus - validation du 24/10/2021 au 05/11/2021 inclus
 ASS et ATE : saisie du 15/10/2021 au 23/10/2021 inclus - validation du 24/10/2021 au 05/11/2021 inclus
 PEE : saisie du 15/10/2021 au 23/10/2021 inclus - validation du 24/10/2021 au 05/11/2021 inclus

Tableau de bord Écoles ou Établissements

0941602F - GEORGES BRASSENS

Election	Avancement de la saisie	Actions
ASS et ATE 2014-2015	🔔 La saisie n'a pas encore été effectuée.	
PEE 2013-2014 (fermée)	📄 Pas de données	
Parents 2014-2015	🔔 La saisie n'a pas encore été effectuée.	

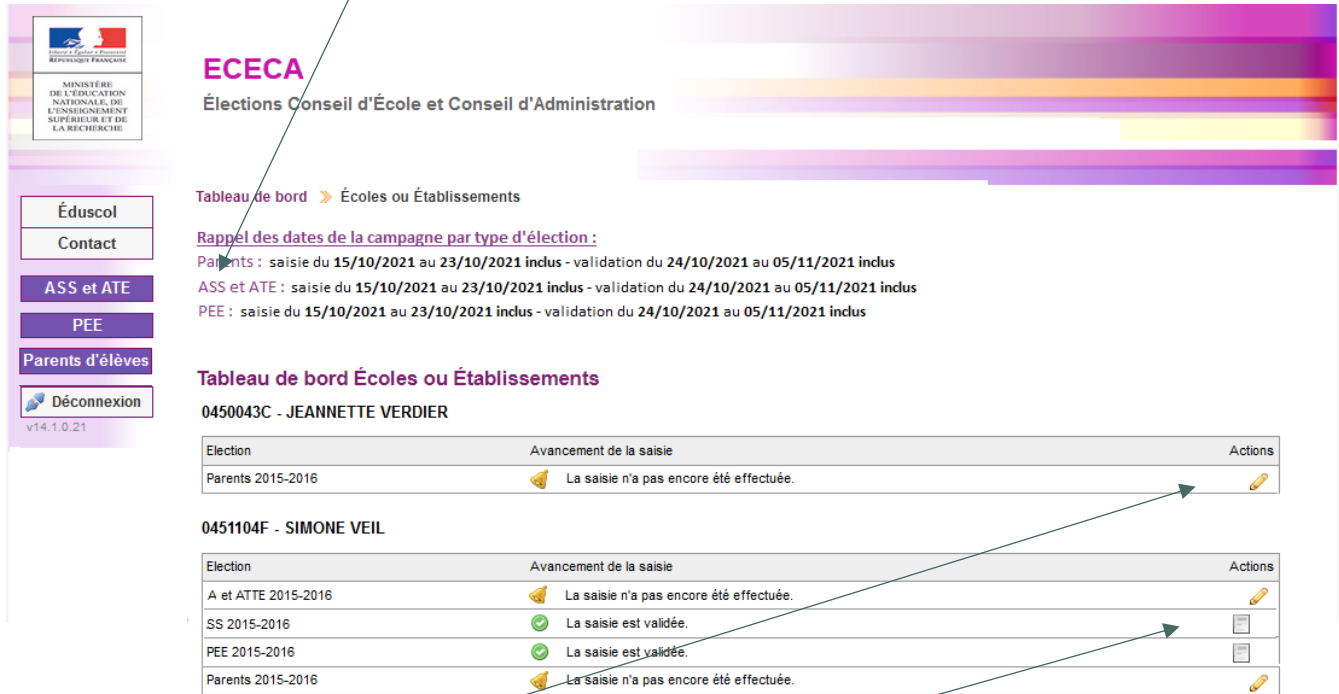
0940743X - GEORGES BRASSENS

Election	Avancement de la saisie	Actions
ASS et ATE 2014-2015	🔔 La saisie n'a pas encore été effectuée.	
PEE 2013-2014 (fermée)	📄 Pas de données	
Parents 2014-2015	🔔 La saisie n'a pas encore été effectuée.	

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Accessibilité : non conforme

Profil chef d'établissement – avec établissements EREA-ERPD dans son périmètre – Tableau de bord d'accueil

➔ **Calendrier des opérations par type d'élection**



ECECA
Élections Conseil d'École et Conseil d'Administration

Tableau de bord > Écoles ou Établissements

Rappel des dates de la campagne par type d'élection :
 Parents : saisie du 15/10/2021 au 23/10/2021 inclus - validation du 24/10/2021 au 05/11/2021 inclus
 ASS et ATE : saisie du 15/10/2021 au 23/10/2021 inclus - validation du 24/10/2021 au 05/11/2021 inclus
 PEE : saisie du 15/10/2021 au 23/10/2021 inclus - validation du 24/10/2021 au 05/11/2021 inclus

Tableau de bord Écoles ou Établissements

0450043C - JEANNETTE VERDIER

Election	Avancement de la saisie	Actions
Parents 2015-2016	🔔 La saisie n'a pas encore été effectuée.	✎

0451104F - SIMONE VEIL

Election	Avancement de la saisie	Actions
A et ATTE 2015-2016	🔔 La saisie n'a pas encore été effectuée.	✎
SS 2015-2016	✅ La saisie est validée.	📄
PEE 2015-2016	✅ La saisie est validée.	📄
Parents 2015-2016	🔔 La saisie n'a pas encore été effectuée.	✎

Accès au formulaire de saisie.

En période de saisie, le chef d'établissement peut saisir les résultats des élections de son établissement.

Accès à la consultation des résultats.

Saisie des résultats des élections – Tableau de bord

Accès au choix de la modalité de vote.

Menu | Contenu | Pied de page

Éducol

Documentation

Contact

Parents d'élèves

Déconnexion

v20.1.0.6

ECECA - Intégration

Élections Conseil d'École et Conseil d'Administration

Tableau de bord > Élections Parents > Saisie des résultats > Établissement JEAN CLOVIS REYMOND (0241112D)

Édition des résultats pour l'établissement JEAN CLOVIS REYMOND (0241112D)

Description d'établissement

UAI	0241112D
Libellé	JEAN CLOVIS REYMOND
Type d'établissement	1er degré
Commune	VILLAMBLARD (Dordogne, 24140)
Prioritaire	SANS OBJET
Contact	ce.0241112D@ac-bordeaux.fr

Participation

Un astérisque * marque un champ obligatoire

* Modalité de vote

* Nombre d'inscrits

* Nombre de votants

* Nombre de bulletins nuls ou blancs

* Nombre de suffrages exprimés

* Nombre de sièges à pourvoir

Taux de participation

Quotient électoral

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats titulaires	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués Plus âgé	Total des sièges
F.C.P.E.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
P.E.E.P.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
U.N.A.A.P.E.	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES +	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC +	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
LISTES D'UNION +	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>
TOTAL TOUTES LISTES	0	0			0

Nombre de sièges pourvus

Nombre de sièges à répartir

Les détails des listes ne seront visibles dans le PV qu'une fois les résultats enregistrés

Calcul de la répartition | Enregistrer les données

[Retour](#)





[Télécharger un PV vierge](#)

Pour effectuer le calcul automatique de la répartition des sièges entre les différentes listes.

Saisie des résultats des élections - Détail par liste

Pour ajouter une liste

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats titulaires	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués Plus âgé	Total des sièges
F.C.P.E.	5	35	2	0	2
P.E.E.P.	5	15	1	0	1
U.N.A.A.P.E.	0	0	0	0	0
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES 	5	50	2	0	2
 liste autres	5	50	2	0	2
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC 	0	0	0	0	0
LISTES D'UNION 	0	0	0	0	0
TOTAL TOUTES LISTES	15	100			5

Pour supprimer une liste

Transmettre les résultats pour validation

Pour saisir ou modifier les résultats.

Participation

Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	100
Nombre de votants	100
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	100
Taux de participation	100.00%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	4
Quotient	25.00

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Plus âgé	Total
F.C.P.E.	1	25	1		1
Organisation Alex	1	25	1		1
P.E.E.P.	1	25	1		1
U.N.A.A.P.E.	1	25	1		1
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES					
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC					
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	4	100	4	0	4

Nombre de sièges pourvus : 4

[Saisir ou modifier les résultats](#)
[Transmettre pour validation](#)

[Retour](#)
[Télécharger le PV rempli](#)
[Export XLS](#)

Pour transmettre la saisie à la Dsden ou au rectorat

Attention : Après avoir cliqué sur « transmettre pour validation », il n'est plus possible de revenir sur la saisie.

Saisie du nombre de sièges pourvus par tirage au sort – Tableau de bord

Les sièges attribués par tirage au sort sont saisis par le **directeur d'école**.

[Tableau de bord](#) >> [Élections Parents](#) >> [Saisie du nombre de sièges pourvus par tirage au sort](#)

Parents d'élèves - Résultats de l'établissement DE PEYMILOU (0240208W)

Résultats de l'établissement DE PEYMILOU (0240208W)

Rappel

Campagne	2020 - 2021
Type d'établissement	Écoles primaires
Catégorie	SANS OBJET

Participation

Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
------------------	--------------------------------

Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	70
Nombre de votants	63
Nombre de votes blancs ou nuls	12
Nombre de suffrages exprimés	51
Taux de participation	90.00%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir	3
Quotient	17.00

Répartition détaillée des sièges

Liste	Nombre de candidats	Nombre de suffrages	Sièges attribués	Plus âgé	Total
F.C.P.E.					
P.E.E.P.	2	6			
U.N.A.A.P.E.	2	45	2		2
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES					
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC					
LISTES D'UNION					
TOTAL TOUTES LISTES	4	51	2	0	2

Nombre de sièges pourvus	2
--------------------------	---

Nombre de sièges pourvus par tirage au sort	<input type="text"/>
---	----------------------

[Valider le tirage au sort](#)

[Retour](#)

[Télécharger le PV initial](#)

[Télécharger le PV de tirage au sort](#)

Affichage du nombre de sièges attribués par tirage au sort.